

COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DU VAR

ETAT FINANCIER

COMPARATIF ANNEES 2020 ET 2019

AU 31/08/2020

AU 31/08/2019

Recettes :	38.229 €	35.191 €
Subventions :		
Comité Régional Equitation	0 *	6.161
Conseil Départemental	6.000	12.000
Conseils Régional	0	1.500
FFE Licences	8.947	9.118
CNDS	5.000	3.500
FFE Relance	10.000	N/A
Société Générale	0	600
Pass Sport Département	7.820 ***	
Participations des Clubs aux actions du Comité	456	2.312
Divers produits courants	6	0
Dépenses :	21.847	22.520
I. Aides aux clubs :	16.099	12.911
Championnat et coupe, circuit Open	1.150 **	5.035
Aide handicap	900	1.318
Action découverte cnds	2.500	2.530
Action Pass Sport Département	5.388 ***	N/A
Action exceptionnelle Relance	409	N/A
Récompenses, coupes, médailles	5.752	3.528
Formation et stages	0	500
II. Dépenses de fonctionnement du CDE :	5.493	9.365
Honoraires comptables	1.440	1.440
Fournitures bureau	313	565
Sous-traitance administrative	1.040	3.200
Communication publicité cotisations	185	721
Services bancaires	161	161
Frais déplacement	129	966
frais d'AG et de réunions	2.200	2.312
Diverses charges courantes	25	0
II. Dotations aux amortissements :	255	242
Résultat financier :	+ 92	+ 49
Résultat exceptionnel :	- 12	0
Excédent ou Déficit	+ 16.462	+ 12.720

NOTES

*la Subvention du CRE 2019/2020 s'élève à 12.300 euros et sera versée sur le prochain exercice.

** Compte tenu des restrictions sanitaires les aides liées aux concours n'ont pu être affectées.

*** Les subventions Pass Sport découvertes sont reversées par le département aux clubs volontaires via le CDE 83 après réalisation. Certaines actions n'ont pas encore été réalisées.

RAPPORT FINANCIER 2020/2019

L'exercice 2019/2020 restera financièrement marqué par les conséquences de la gestion de la pandémie liée à la Covid 19.

De nombreuses restrictions sont venues perturber et paralyser le fonctionnement de nos activités équestres tout au long de cette saison.

Le fonctionnement de notre Comité Départemental n'a pu s'effectuer correctement et la réalisation de ses actions vis à vis de ses adhérents en a été durement affectée.

Ce contexte particulier se retrouve ainsi dans nos comptes dans la mesure où de nombreuses actions n'ayant pu se dérouler, nos aides n'ont pu être distribuées, voire nos subventions pas reçues.

Notre chiffre d'affaires qui s'établit généralement à une moyenne de 26.000 euros l'an, a bénéficié d'une aide exceptionnelle de 10.000 € de la part de la FFE.

A contrario, cette situation délétère a décalé la réception de notre ressource annuelle versée par notre Comité Régional (12.300 €).

En tout état de cause, cet exercice nous permet de bénéficier de ressources exceptionnelles pour envisager de nombreuses actions visant à encourager la reprise normale de notre sport dans les mois prochains.

Il faut noter que la tendance actuelle, concernant nos ressources, est à la réduction de ces dernières. Région, Département, Organismes divers limitent l'octroi de subventions en raison d'une réduction évidente des budgets.

Les versements de ces ressources sont désormais planifiés par ces mêmes organismes, en amont, et relèvent d'actions dont les conditions sont convenues (tarifs, objectifs et publics prédéfinis).

Notre Comité Régional, via la Fédération, revoit ses distributions à la baisse pour les prochaines saisons.

Aussi, dans ce contexte de rareté est-il important de maîtriser ses dépenses :

Nos charges, se décomposent essentiellement en 2 catégories :

1) les aides aux clubs qui comportent des actions menées directement par le Comité. Il en va ainsi des récompenses et autres dotations qui viennent encourager le circuit de concours, ou des dépenses relatives aux stages de formation et de perfectionnement à l'attention des professionnels enseignants, ou encore d'autres dépenses ponctuelles particulières (matériel pour public avec handicap).

De plus en plus, comme évoqué dans le cadre des recettes, nous redistribuons des ressources « dédiées » à des actions arrêtées par le CNDS ou le Département (Journée découverte ou action Pass Sport).

Cela représente jusqu'à 7.900 € de recettes affectées pour cet exercice.

Nous avons reconstitué notre stock de coupes et autres récompenses qui viendront doter les futurs concours (5.752 €).

Nos actions habituelles de stage et formation sont pareillement reportées.

II) En corollaire, notre deuxième catégorie de dépenses, celles de fonctionnement ont été drastiquement réduites : 5.493 € contre 9.365 € en 2018/2019.

Nous avons dû nous organiser différemment tout au long de cette pénible année.

Si de nombreux déplacements sur certains sites ont tout simplement été annulés, comme les réunions habituelles impossibles à tenir, les échanges d'informations par tous les moyens dont nous disposions n'ont jamais été si nombreux afin d'essayer de compenser.

Espérons que le futur exercice que nous avons déjà bien entamé nous permette de vous apporter la plénitude de notre concours financier que nous avons épargné de fait.

Amicalement,

Gilles ROQUE expert-comptable mémorialiste auprès de CDE 83

>